

Compte-rendu synthétique des 17èmes Rencontres des MLCC à Josselin, 2021

Rencontres nationales du Réseau des Monnaies Locales, Complémentaires et Citoyennes, du 9 au 12 juillet 2021, à Josselin, organisées par Le Galais, la monnaie du pays de Ploërmel.

Rédaction du compte-rendu synthétique : du 12 juillet au jeudi 5 août et lundi 9 août, en visio et pads.

Les monnaies présentes :

Chouette, Doume, Roue (4 associations représentées), Gonette, Cairn, Maillette, Heol, Soudicy, Miel, Florain, Galais, Abeille, SOL violette, Moneko, Lignière, Racine, Pêche, Lien, Galléco, Graine, Cagnole, Gabare, Tissou, Kroco, Souriant, Trèfle, Buzuk, Vendéo, Bizh, Agnel, et le projet de Belle Ile : la Bif'.

Lien vers les documents :

<https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/4JB5E8Jgbpzkxra>

Pour déposer vos compléments, remarques et comptes rendus et nous permettre de les partager :

<https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/aeNDtLmb8qYNKpY>

Le Réseau national des monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC) étant face à un accroissement important de sa dynamique, sa gouvernance autogérée, a-centrée et sans portage (ni personnalité) juridique doit s'ajuster pour répondre à ce changement d'échelle sans perdre ses fondamentaux tout en y épanouissant ses valeurs. Entre 2010 et 2020, 82 MLCC ont vu le jour et sont encore en activité, ce qui indique une forte dynamique du réseau.

Lors des 16èmes rencontres nationales à Meschers, en 2019, le Réseau a donné mandat au groupe de travail dit "GT gouvernance" pour analyser, réfléchir, interroger et propositions des pistes et solutions. Au cours de ses 18 mois de travaux (par visioconférence) 7 enjeux majeurs ont été identifiés, dont le principal (G) est prioritaire. Il fait l'objet de ces 17èmes Rencontres Nationales et veut permettre le changement de fonctionnement du réseau et définir : la gouvernance, la répartition des pouvoirs, les modalités de prises de décisions, les modalités de représentation, l'organisation des groupes de travail, et permettre la coordination des différents groupes avec les Associations de MLCC via une démarche ascendante.

Cet enjeu prioritaire a été décliné en plusieurs objectifs :

- établir une cartographie de l'existant et lister les besoins (FAIT) ici en lien :

<https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/HM3ezN3WK45pZwB>

- définir les modalités de décision/représentation et autres groupes de travail (amorcé avec le questionnaire auquel vous pouvez toujours contribuer) :

<https://www.smartsurvey.co.uk/s/MLLCCFonctionnement/>

- développer les outils de travail, modalités de décision et de représentation, dans un souci de lisibilité/démocratie/transparence (amorcé avec le questionnaire)

- planifier et répartir les tâches en posant les fondations pour la suite du travail à mener

Plénière 1 (samedi matin)

Introduction 17èmes rencontres Nationales des MLCC à Josselin :

Lien vers la vidéo de la plénière d'introduction : https://youtu.be/uEWbCyT_osY

Panorama des MLCC en France avec Marie Fare (vidéo 2' à 25')

support : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/3EAJSLQHbTgHAwo>)

Table ronde : Les enjeux pour améliorer le fonctionnement du réseau MLCC, restitution du groupe mandaté à Meschers et premiers résultats de l'enquête

(vidéo 25' à 57' suivi des échanges avec la salle -> 1h39')

Plénière 2 (samedi après midi)

Réseau national pour une vitalité locale, régionale ?

Introduction suivie de la restitution de l'enquête concernant la thématique des relations des Régions avec le National et des Régions entre elles. <https://youtu.be/SHUUHYbccAY> de 0' à 5'45

Réflexion collective sur les régions

Restitution synthétique des MLCC réunies en Régions : <https://youtu.be/bU2LpoHilUA>

1. "Région" Nord et Est, de la Normandie à la Bourgogne 3' à 12'
2. Région Sud Ouest Aquitaine 12' à 16'30
3. Région PACA et AURA 16'30 à 21'
4. Région Grand Ouest 21' à 25'45
5. (préciser que la Région grande-IDF n'a pas de vidéo mais des notes à lire ?)

Lien vers les notes de Lucas et Thomas : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/t6WC3yrXFtt54Tz>

Carte http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-collaborative-des-mlcc_263466#6/45.236/1.582

25 MLCC ont répondu à l'enquête dont il ressort que 86% pensent que les rencontres régionales sont indispensables, qu'il faut se doter de moyens de communication communs, mais surtout laisser une liberté d'action totale aux régions, sans se donner d'organisation type. Il faut créer un lien d'intelligence et d'information avec le national, surtout s'il doit y avoir une représentation. Au cours des échanges, de nombreuses voix se sont élevées pour éviter un "millefeuille territorial" et consacrer l'essentiel des outils et actions au niveau national, le niveau régional relevant de la coopération et communication la plus

légère possible, pour éviter de multiplier les réunions, outils, besoins et temps de travail pour chaque monnaie.

Comment renforcer le lien entre les AMLCC, le régional et le national et faire en sorte qu'il soit à la fois simple, économe en énergie/temps et garant de la logique ascendante du réseau tout en permettant une bonne qualité d'information et une représentation cohérente ?

Finalement outils communs ou pas ?

Importance d'avoir une continuité géographique entre les régions, sans laisser une MLCC isolée territorialement de côté, mais aussi, créer un ensemble "sans frontière" (notamment pour celles des pays limitrophes et/ou des outre-mer). Accompagnement des nouvelles MLCC par une proximité choisie ?

Finalement : quels périmètres régionaux ? (mise en jambe) La question est à approfondir d'ici 2022. Il est également demandé de proposer des solutions pour l'intégration de nouvelles MLCC, notamment celles qui seraient isolées géographiquement. La couverture des "zones blanches" est aussi à réfléchir.

Idées et demandes marquantes (mais pas nécessairement majoritaires) :

- Rassembler le plus d'outils possible au niveau national pour que les régions restent un espace de coopération et communication, de manière "légère", mais pas d'organisation, pour éviter la démultiplication des outils et instances ou surtout la non-représentation des monnaies isolées géographiquement.
- Désigner collectivement un lieu d'information et/ou un porte-parolat par région pour que les nouvelles monnaies sachent à qui s'adresser, et qui fasse remonter et descendre les informations.
- Formaliser et clarifier collectivement les rôles des échelons national et régionaux pour que tout le monde s'y retrouve, soit traité à égalité et que cela se fasse de manière démocratique et transparente.
- Co-organiser et harmoniser les outils au niveau national, pour que les canaux/dossiers/moyens mutualisés restent cohérents plutôt que de se multiplier, notamment pour les monnaies à cheval sur plusieurs régions.
- Ne pas enfermer une MLCC dans une région délimitée administrativement, d'en haut, "jacobine".
- Au sein d'une même région les situations peuvent être très différentes (ruralité/banlieue/ville, jeunes ou anciennes, avec des chartes et visions différentes, etc.) et un regroupement "thématique" national est pertinent.
- Avoir une répartition intelligente de la "subsidiarité" : les acteurs locaux sont contactés par les MLCC, les partenaires régionaux par les regroupements régionaux, et les interlocuteurs nationaux par le Réseau national !
- Maintenir le rythme d'une rencontre nationale et une rencontre régionale par an, se transmettre les infos.
- Garder ouverte la possibilité pour une monnaie "à cheval" ou "frontalière" de participer à plusieurs groupes régionaux différents, d'où la nécessité d'en faire une coordination légère et de ne pas leur donner de pouvoirs.

Tout ceci fera l'objet de réflexions pendant l'année et de délibérations aux prochaines rencontres nationales, en sachant que les MLCC sont déjà libres de s'auto-organiser régionalement totalement comme elles le souhaitent !

Pour compléter, l'enquête de Ryan Frigoulier : Un espace de projet partagé propice à la coopération (Lien vers l'entretien réalisé en hiver 2020 : <https://youtu.be/2kXXxuQJOkM>)

Soirée avec Jean-Michel Cornu :

Lien de la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=aVo1s_vi-8g

Présentation des monnaies complémentaires à l'Euro (et d'alternatives monétaires du monde entier) en tant qu'effets de leviers pour atteindre des objectifs et accroître la résilience d'un territoire en cas de crise : 0' à 1h

Restitution des ateliers participatifs : 1h à 1h20'

Plénière 3 (dimanche matin) :

La vidéo : <https://youtu.be/nAkBGUuTILw>

Étude d'utilité sociale des MLCC

Présentation par Charles Lesage, animateur du Mouvement SOL, de l'étude d'utilité sociale des Monnaies Locales Complémentaires et pour beaucoup Citoyennes, coordonnée par le Mouvement SOL, SOL 0' à 28'50

Le support : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/SanxYCKHR3SwTmD>

Intervention de Philippe Labansat sur le dépôt de la marque MLCC à l'INPI : 28'50 à 34'

Un petit groupe de membres d'anciennes MLCC et de sympathisant·e·s a réalisé, en mai 2020, le dépôt de la "marque" et du logo "MLCC" à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) dans les classes 36 et 41 (carte de crédit et gestion financière ; éducation, formation, livres, films, colloques, conférences, congrès, expositions, publications, en ligne).

Le dépôt a été réalisé par 9 personnes physiques et 2 associations qui ne portent plus de MLCC actives ; il est à noter que ces 9 personnes, pour la plupart, n'ont plus aucun mandat électif dans aucune MLCC active, voire en ont été exclues de par leur comportement (notamment le dépôt du nom d'une MLCC par un individu il y a 2 ans).

Leur justification repose sur la "crainte" d'une "**dénaturation**" du Réseau liée d'une part à sa dynamique croissante et au fait que l'immense majorité des MLCC ne respecte notamment pas la "fonte" (sur 82 monnaies : 10 MLCC affirment la pratiquer et seulement 4 le font réellement) ou développe des monnaies électroniques, ainsi que d'autre part au rapprochement récent avec le Mouvement SOL.

Ce dépôt s'accompagne d'un "règlement d'usage" qui impose notamment la contractualisation de la "fonte" à terme (perte de valeur automatique de la monnaie au fil du temps, entraînant d'importantes manipulations manuelles), un malus de reconversion et interdisant les monnaies électroniques ; une cooptation du Réseau MLCC" est préalable à toute mise en circulation ou reconnaissance d'appartenance au Réseau. L'idée posée est alors de contester le droit de s'appeler "MLCC" pour les monnaies ne respectant pas ce règlement d'usage.

Cette annonce a surpris et choqué une grande partie de l'assistance, et fera l'objet d'une **résolution (#5) à l'unanimité du Réseau** lors de l'Assemblée générale, leur demandant une **cession immédiate** (d'ici au 31/08/2021) et surtout **sans condition de la marque "MLCC" à l'ensemble des monnaies membres du Réseau** qui le demandent (qu'elles aient été présentes à Josselin ou non).

Cf. #résolution 5 de la plénière du lundi matin.

Le document officiel attestant du dépôt : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/RPyHZX7KFmbjHY5>

Et le lien vers la page dédiée de l'INPI : <https://data.inpi.fr/marques/FR4647953?q=MLCC#FR4647953>

Institut de formation des MLCC

Présentation de l'Institut Bihar des Monnaies Locales et de ses formations présenté par Marine Giraud 34'20 à 50' répondez au sondage pour connaître vos éventuels besoins :

<https://framaforms.org/recensement-des-besoins-de-formations-des-monnaies-locales-1625728936>

Organisation du niveau national

L'organisation du réseau national MLCC par le groupe de travail "gouvernance" mandaté à Meschers 52' à 1h17'

Plénière 4 (dimanche après-midi) :

Forum gouvernance du réseau MLCC

Expression de nos besoins pour ces rencontres et le réseau MLCC 0' à 55'

Exploration des moyens pour répondre à ces besoins : comment ? 55' à fin 3h20'

Cf. la carte mentale

<https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/64g2CrSB8rKx4o2>

et le CR synthétique ci-dessous de la plénière 5 qui reprend ces points, y répond en apportant des décisions

Expression des besoins fondamentaux :

- Notre posture unanime est avant tout bienveillante ;
- Notre envie unanime est de réussir à continuer à fonctionner ensemble ;
- Le besoin de mettre les rencontres au service des monnaies ;

Orientations de fonctionnement :

- Une monnaie = 1 voix et possibilité de déléguer son pouvoir à 1 autre MLCC (1 monnaie = 1 pouvoir max) ;
- Possibilité d'assister et de participer aux Rencontres en Visio ;
- Revalidation unanime du statut d'association de fait ;
- Faire respecter et incarner les textes fondateurs ;
- Nécessité d'écrire et d'établir le règlement intérieur ;

Le sens et ce qu'implique le dépôt de la Marque MLCC :

- Une démarche d'historiques du réseau, pour la plupart qui ne sont plus actifs dans leurs monnaies ;
- L'intention est de s'assurer de préserver les valeurs qui fondent les MLCC : démocratie, transparence...
- Ne pas se fondre dans le mouvement SOL, cultiver un réseau fondamentalement ascendant et citoyen ;

Quelques réactions du collectif au dépôt :

- Quelle est la légitimité d'un tel dépôt sans l'accord de l'assemblée plénière des MLCC ? Oligarchie vs démocratie ? ! ;
- Quelles conséquences pour nos monnaies ? Vont-elles perdre leur dénomination de Citoyennes ? ;
- Que se passera-t-il si nous n'appliquons pas la fonte à terme ? Serons-nous exclus ? Devons-nous signer la marque au préalable ? ;
- Les MLCC exclusivement numériques comme le Trèfle ne sont-elles pas légitimement des MLCC ? ;
- Il ne faut pas assimiler les outils techniques de la monnaie qui servent une politique et la politique de nos monnaies qui s'exprime par une diversité de moyens ! ;
- Comment rendre la propriété à chacune des MLCC signataires de la roue des valeurs et du manifeste ?
- Que faire des monnaies qui veulent pratiquer autrement ? Comment respecter la biodiversité de nos initiatives ?

Travailler sur la relation entre les MLCC et le SOL :

- Besoin d'exprimer les fondements et les complémentarités des deux réseaux ;
- Identifier les points de convergence pour œuvrer ensemble dans le même sens ;

Plénière 5 (lundi matin) :

Synthèse des décisions de l'AG

Lundi 12 : Assemblée plénière

La carte mentale détaillant toutes les décisions :

<https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/64g2CrSB8rKx4o2>

La vidéo des échanges : <https://youtu.be/LM6GQ-eVW88>

Accords initiaux :

- seules les monnaies adhérentes votent : une monnaie = une voix
- les personnes présentes d'une monnaie choisissent le/la représentant·e d'une monnaie qui doit être adhérent·e actuel·le de la monnaie
- pose le problème de la légitimité des présent·e·s par rapport au CA de leur monnaie : besoin d'avoir un mandat clair à l'avenir

- cette assemblée se déclare légitime et souveraine, capable de prendre des décisions au nom du Réseau national des MLCC
- mode de décision : le consensus, à défaut le consentement, sinon vote à la majorité simple
- L'assemblée se déclare légitime et souveraine pour toute décision à l'unanimité des présents

Résolutions de l'AG

résolution 1 : la présentation des valeurs et l'accueil des MLCC

- Au début de chaque rencontre le Réseau des MLCC réaffirme ses valeurs (la roue des valeurs et le manifeste) et proposer un temps en début de rencontre pour les projets de monnaie pour s'approprier les valeurs et comprendre le réseau ainsi que les bases des MLCC

résolution 2 : date des Assemblées générales

- Les Assemblées générales se tiendront le dimanche ou un lundi réellement férié (plutôt que le lundi de Pentecôte) pour permettre à celles et ceux qui travaillent d'y participer
- 3 jours permettent, en plus des échanges de pratiques, de laisser du temps pour élaborer et mûrir les décisions qui seront prises le dimanche (ou le lundi s'il est non travaillé)

résolution 3 : animation du réseau

- L'Assemblée générale désigne un comité d'animation provisoire (CAP) national de 6 à 9 personnes pour l'animation du Réseau jusqu'à la prochaine Assemblée générale des MLCC prévue en 2022 :

- 2 personnes de la monnaie qui vient d'accueillir les Rencontres : Cédric André et Sylvie Campos

- 2 personnes de la monnaie qui va accueillir les prochaines Rencontres : Lucas Rochette-Berlon et Catherine Sébag

- 2 personnes récemment arrivées dans le réseau : Anne-Marie Cerrito (MLCC 05) et Pascal Paquin (La Cagnole)

- 1 personne faisant office de diplomate : Alain Jolys (Moneko)

- 2 places sont ouvertes aux monnaies présentes depuis plus de 5 ans dans le réseau. Aucun.e volontaire ne s'est proposé pour l'heure.

Il a été souhaité de tendre si possible vers la parité hommes-femmes, ce qui est le cas : 3 femmes & 4 hommes

À noter :

- les membres du comité d'animation du réseau sont mandatés par leur monnaie

- **ce CAP est le seul décisionnaire, tout autre groupe ou commission n'est que consultative**

- ce CAP est le seul représentant du Réseau auprès des institutions

- ce CAP se réunira au moins une fois par mois

- ce CAP ne prendra que des décisions d'ordre fonctionnel et exécutif. En cas de décision importante engageant le Réseau, toutes les monnaies membres du réseau seront consultées par questionnaire réalisé et analysé par le CAP

- Les membres du CAP ne peuvent pas appartenir à la coprésidence du Mouvement SOL (à revoir dans un an)

- le Réseau des MLCC pourrait désigner un.e représentant.e à la coprésidence du Mouvement SOL (à décider dans un an) et une personne du Mouvement SOL pourrait être présente au CAP du Réseau MLCC

résolution 4 : les outils

- l'Assemblée Générale des MLCC demande de transmettre sans délai la gestion de l'intégralité des outils du Réseau, et en particulier le site internet et les listes de diffusion, au Comité d'animation provisoire (CAP)

résolution 5 : réaction a la marque déposé "MLCC"

Quelle position du réseau MLCC sur la marque MLCC ?

A) Le réseau des MLCC ne reconnaît pas la marque qui porte son nom et demande aux personnes qui l'ont déposée à l'INPI de donner, **au plus tard le 31 août 2021 et sans condition**, la confirmation de **la cession de la marque à l'ensemble des monnaies** actuellement adhérentes du réseau des MLCC (dans les classes 36 et 41) qui le souhaiteraient. Le réseau des MLCC mettra la marque et le règlement d'usage en suspens pendant 1 an avant de décider quoi en faire collectivement.

Démarche de réparation : le réseau demande l'inscription des monnaies adhérentes dans les signataires, qui deviennent donc copropriétaires de la marque, et le retrait des personnes privées. Il demande aussi la présentation des actes du dépôt à l'INPI et les éléments financiers. Il demande **le transfert du rôle de mandataire à un membre du Comité d'animation provisoire sans condition.**

Pas de décision prise au consentement donc mise au vote : décision adoptée à l'unanimité des monnaies.

un groupe ad'hoc travaillera sur le règlement d'usage

uniquement les monnaies ici-présentes seront signataires (à discuter au sein de leur instance de décision) et on proposera ensuite aux autres monnaies d'être signataires uniquement des personnes morales pourront être signataires

s'il n'y a pas cession, il y aura un plan B / création d'un 3ème réseau ? etc..

Sélection au jugement majoritaire du logo favori pour le Réseau des MLCC

Le choix : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/8dtzKeGoiDDDLL2>

Ateliers sur les 3 jours

Pour télécharger les ateliers : <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/ErRTHCDSgtpGngk?path=%2F>

1) Comment fonctionnent les comptoirs d'échange ? Modes de circulation de la monnaie ? Quelle organisation du réseau des prestataires ? Comment l'évaluer ? Comment mieux accompagner la circulation ? (Dominique : la Lignière)

2) Quelle gouvernance des groupes locaux ? fonctionnement en groupe de travail, implication des adhérents, des citoyens... ? Salariés, services civiques... ? (Mickaël Bulle; Jean-Paul, Le Rozo)

3) Quel processus pour dématérialiser sa monnaie locale ? quel intérêt (ou inconvénient) d'avoir une version numérique de sa monnaie ? (Danielle, la Doume)

- 4) Promotion du territoire avec une MLCC : coffret, bonus, site, vidéos... des recettes qui marchent ? (Jean-Paul, Le Rozo, Jean-Christophe, le Galais)
- 5) Quelle place pour permettre à une MLCC de s'épanouir dans un écosystème associatif, économique et politique ? (??)
- 6) Les MLCC face à cette crise financière comment porter la résilience ? Quel impact sur nous ? Animé par le Galais, le Fissou (Nord Isère) et le Lien
- 7) S'organiser autour des Parcs naturels régionaux pour une approche MLCC (RSE...) animé/porté par La Racine (Vallée de Chevreuse), Le Cairn (Vercors), La Tinda (Pyrénées), la Lignière (la Brenne)
- 8) Les MLCC acteurs d'un tourisme responsable et engagé ? Comment franchir la porte d'un Office de tourisme ? (La Gâtine, l'Eusko, le Galais...)
- 9) Une stratégie de réseau quelles pratiques sont mutualisables ? Charles (Mouvement SOL, ...)
- 10) État de la numérisation des MLCC en France, comment mutualiser, améliorer nos pratiques ? (Stephan de Lokavaluto et Stéphan du Kohinos et Gersan de la Bizh)
- 11) Les jeux et outils d'éducation populaire : 5 min chacun pour présenter une règle du jeu et la mettre à disposition du collectif sous forme de fiche avec les liens qui vont bien... (Salle repas)
- 12) L'avenir des monnaies locales, place à l'utopie avec Bertrand Séné auteur de Ecosophia (plénière 1)
- 13) Interpeller les élus, comment s'y prendre ? Dominique Fleurat Lignères... (plénière 2)
- 14) Tera, une coopérative de territoire intégrale ? (hall)
- 15) Questions libres